

AMIP

**Revue de presse hebdomadaire
n°194**

Semaine : du 14 juin au 18 juin 2010

Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage interne

Albayane du 14/06/10

Le pharmacien du secteur public

Un acteur central du système de santé

Le rôle du pharmacien dans la prise en charge du cancer, tel est le thème qu'a choisi l'association marocaine des pharmaciens du secteur public (AMPSP) qui a organisé sa troisième journée nationale à l'INAS à Rabat et ce le Samedi 12 juin 2010.

L'objectif de cette rencontre est de mettre en exergue le rôle majeur joué par le pharmacien du secteur hospitalier dans la prise en charge des maladies lourdes et en particulier les maladies cancéreuses...

Le soir du 14/06/10

Les pharmaciens de Fès en conclave

5^e journées pharmaceutiques les 18 et 19 juin, organisées par le Syndicat des pharmaciens de la ville

Le syndicat des pharmaciens de Fès organise, les 18 et 19 juin, les 5^e journées pharmaceutiques de Fès.

Cette manifestation scientifique aura lieu au palais des congrès de Fès et réunira les professionnels de la médication issus de la région de Fès Boulmane. Selon les organisateurs, cette rencontre promet un programme riche et varié...

L'économiste du 14/06/10

AMO : les médecins privés et l'ANAM dans l'impasse

Le délai pour trouver une solution a expiré depuis un an

Création d'un secteur conventionné avec dépassement d'horaire

Les négociations entre médecins spécialistes privés de l'ANAM autour de l'assurance maladie obligatoire « AMO » sont dans l'impasse. Le collège syndical national des médecins spécialistes privés (CSNMSP) déplore le retard accusé par ces négociations. En effet, la loi relative à l'AMO a institué un délai de 3 ans pour que les médecins, l'ANAM et les organismes gestionnaires de l'assurance maladie trouvent un accord sur la révision des items conventionnels...

Le matin du 14/06/10

Assurance maladie

Les médecins demandent l'augmentation du TNR

« Il y a péril en la demeure ». C'est par ces mots que Saâd AGOUMI, président du collège syndical national des médecins spécialistes privés ouvrait le bal des revendications jeudi dernier, lors d'une conférence de presse.

Le principal objet de discorde concerne la convention avec l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) depuis qu'elle existe, c'est-à-dire cinq ans, la pris en charge des soins à 80% est une grande avancée ». Mais pour les médecins, l'écriture de

la convention est loin d'être terminée. Le conflit touche aujourd'hui les honoraires des médecins...

Le soir du 16/06/10

Les laboratoires dans l'embarras

Essais cliniques

Selon une source bien informée, le ministère de la santé aurait bloqué les autorisations pour la réalisation des essais cliniques des médicaments. « En l'absence d'une loi, cette mesure a mis à mal les promoteurs d'essais cliniques », note notre source. Depuis des années, le département de Yasmina Baddou assure, à chaque sortie médiatique, que le projet de loi est en préparation, toutefois, toujours rien à l'horizon. Interrogé par le Soir Echos, Ali SEDRATI, président de l'AMIP (Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique) a déclaré avoir « entendu parler de cette mesure mais aucune information officielle ne lui est parvenue...

Le soir du 16/06/10

Guercif

Les pharmaciens de la ville en conclave

Le Syndicat des pharmaciens de Guercif organise, samedi 19 juin, la première journée pharmaceutique de Guercif. Elle aura lieu au complexe sportif de Guercif. Une pléiade de professionnels du domaine de la médication prendront part à cette manifestation. Le débat sur le prix du médicament sera au centre de cette rencontre.

L'économiste du 18/06/10

Réduction des prix de plus de 167 médicaments

Les prix de plus de 167 médicaments ont subi, dans une première étape, une baisse de 10 à 55%, a affirmé la ministre de la santé Yasmina BADDYOU. Cette réduction concerne les médicaments de base dont les tarifs sont élevés, notamment ceux utilisés pour le traitement du cancer et les maladies cardiovasculaires, les antibiotiques et l'insuline. D'autres réductions des prix sont prévues dans les prochains jours en particulier ceux des médicaments utilisés dans les maladies asthmatiques, le traitement du cancer, les maladies cardiovasculaires ainsi que des vaccins.

L'opinion du 18/06/10

Réduction de 10 à 55% des prix de plus de 167 importants médicaments

D'autres produits pharmaceutiques suivront

Les prix de 167 médicaments importants ont subi dans une première étape une baisse de 10 à 55%. A affirmé mercredi à Rabat la ministre de la santé, Mme Yasmina BADDYOU.

En réponse à une question orale à la chambre des représentants sur les prix des médicaments, la ministre a expliqué que cette réduction concerne les médicaments de base dont les tarifs sont élevés, notamment ceux utilisés pour le traitement du cancer, les maladies cardiovasculaires, les antibiotiques et l'insuline.

Albayane du 18/06/10

Y.BADDOU agit sur les prix

Idem

Le soir du 18/06/10

Réduction des prix d 167 médicaments

La ministre de la santé a affirmé mercredi dernier à Rabat que plus de 167 médicaments ont subi dans une première étape une baisse de 10 à 55%. Elle a expliqué que cette réduction concerne les médicaments dont les tarifs sont élevés, notamment ceux utilisés pour le traitement du cancer et les maladies cardiovasculaires.

La vie éco du 18/06/10

AMO : basculera, basculera pas ?

On croyait clos le chapitre sur le basculement du secteur privé vers l'AMO en vertu de l'article 114 de la loi 65 - 00. Mais il n'en est peut être rien. Il y a un mois, à la mi mai, la primature avait, en effet, annoncé aux parties concernés son intention de surseoir à l'application de l'article 114 qui stipule que les entreprises assurés chez les compagnies de la place doivent basculer vers l'AMO dans un délai de 5ans après l'entrée en vigueur du régime...

La vie éco du 18/06/10

50% des médicaments fabriqués au Maroc ne sont pas achetés en pharmacie !

Les épiceries ne se contentent plus de vendre de l'aspirine et du paracétamol, elles ont étendu leurs activités à plusieurs autres types

Les associations et les cliniques court-circuitent les pharmacies en s'approvisionnant directement chez les laboratoires

Les officinaux prêts à réduire leurs marges mais exigent en contrepartie l'application stricte de la loi.

Effarant ! Alors que la réglementation confie aux seules pharmacies la commercialisation des médicaments au détail, les propositions prises par les ventes parallèles sont telles qu'aujourd'hui la moitié des 260 millions d'unités (boîtes de comprimés, sirops, injectables, sachets...) produites au Maroc atterrirait chez les patients sans avoir transité par le circuit officiel...

